

AVIS

Application de l'article R. 5211-41 du code général des collectivités territoriales

Le Président du Bureau de la Métropole Européenne de Lille,

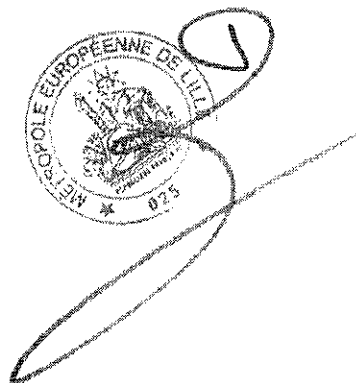
Informe la population que le recueil des actes administratifs et réglementaires n°03/21 (séance du Bureau du 19 mars 2021) de la Métropole Européenne de Lille est à sa disposition et peut être consulté aux Assemblées de la Métropole Européenne de Lille :

2, Boulevard des Cités Unies, à Lille, à compter du **22 MARS 2021**

Les délibérations sont également consultables sur www.lillemetropole.fr à titre de pure information des citoyens.

Lille, le **22 MARS 2021**

Le Président de la Métropole européenne de Lille
Damien CASTELAIN

The image shows the official seal of the Métropole Européenne de Lille. The seal is circular and contains the text 'MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE' around the perimeter and '075' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A large, handwritten signature in black ink is written over the seal, extending from the top right towards the bottom left.